

# Communiqué de presse

## Pour publication immédiate

### Le CISSS des Laurentides salue la réussite des CEPI à l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

**Saint-Jérôme, le 14 janvier 2026** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides souligne fièrement la réussite des 94 candidates à l'exercice à la profession infirmière (CEPI) à l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ). Grâce aux résultats exceptionnels obtenus par les CEPI, en novembre dernier, le CISSS affiche un taux de réussite de 100 %, comparativement au taux national de 88 %. Depuis les deux dernières années, le taux de réussite du CISSS des Laurentides à cet examen oscille entre 96 % et 100 %.

Plusieurs raisons expliquent ce franc succès. D'abord, la qualité de la formation collégiale reçue par les CEPI, dont la grande majorité provient du Cégep de Saint-Jérôme. Ensuite, le programme d'accueil et d'intégration des CEPI et enfin, la pertinence du programme de préparation à l'examen. Ce programme, mis sur pied par les équipes du CISSS des Laurentides, vient spécifiquement accompagner les CEPI dans leur démarche d'étude. Depuis sa création il y a quelques années, le taux de réussite à l'examen de l'OIIQ s'est nettement amélioré et se maintient au-dessus de la barre des 90 %.

« Ces deux programmes, créés par nos équipes, permettent aux CEPI de se sentir bien soutenus pour amorcer leur carrière et réussir leur examen. Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisqu'année après année, le taux de réussite du CISSS des Laurentides se maintient au-dessus de la moyenne nationale. Je remercie les équipes de s'investir de la sorte auprès des CEPI et je félicite ces dernières de leur réussite à l'examen. Je les remercie également d'avoir choisi les Laurentides pour entamer leur carrière. Bienvenue parmi nous! », déclare Julie Delaney, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Le taux de rétention des CEPI est actuellement de 98 %. Parmi ces nouvelles infirmières, certaines poursuivront leurs études à l'université tout en demeurant à l'emploi du CISSS des Laurentides, alors que les autres occupent déjà leur nouvel emploi en milieu hospitalier, en milieu d'hébergement et en cliniques. Tous les secteurs des Laurentides bénéficient de l'arrivée de ces nouvelles infirmières.

-30-